

LE PEUPLE

18 AVRIL 2018



Province de Québec
Municipalité régionale de
comté de Lotbinière

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC EST par la présente donné, par le soussigné directeur général, que le règlement numéro 277-2017 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) et adopté par le conseil de la municipalité régionale de comté de Lotbinière lors de son assemblée du 10 janvier 2018, est entré en vigueur le 24 février 2018, suite à un avis favorable du Ministre des Affaires municipales.

Le but de ce règlement est de créer un secteur affecté «Récréo-touristique», à même l'affectation « Agricole dynamique » dans la municipalité de Saint-Agapit, afin de permettre l'implantation d'un camp scout.

Ce règlement peut être consulté sur le site web de la MRC au www.mrcotbiniere.org/sadr/ et au bureau municipal de chaque municipalité locale de la MRC.

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 6^{ème} jour du mois d'avril 2018.

Stéphane Bergeron
Directeur général

501811